

Restaurants scolaires — Demande de réduction sur le prix des repas

Année scolaire 2020-2021



Ville de Lancy
Service des affaires sociales
et du logement
Avenue Eugène-Lance 3
1212 Grand-Lancy

Les familles résidant à Lancy peuvent demander une réduction sur le prix des repas au restaurant scolaire. Un rabais de 4 francs par repas est octroyé sur la base du barème ci-dessous.

Groupe familial Enfant(s) à charge	Rabais de Fr. 4.- Revenu BRUT annuel déterminant	Fortune maximum admise
1 enfant	Jusqu'à Fr. 80'000.-	Fr. 20'000.-
2 enfants	Jusqu'à Fr. 93'000.-	Fr. 22'000.-
3 enfants	Jusqu'à Fr. 106'000.-	Fr. 24'000.-
4 enfants et plus	Jusqu'à Fr. 119'000.-	Fr. 26'000.-

Les demandes et justificatifs doivent nous parvenir avant le 20 août 2020 pour être applicable dès la rentrée scolaire. Le cas échéant, le rabais est applicable le mois suivant la demande complète. **Aucun rabais rétroactif ne sera accordé.**

La demande sera étudiée sur la base des documents suivants :

- Avis de taxation 2019 ICC/IFD complet avec mention de la fortune (joindre toutes les pages recto/verso).
- Attestations de tous les comptes bancaires et/ou postaux mentionnant l'épargne et intérêts au 31.12.2019

Situations particulières

PCFAM – Prestations complémentaires familiales

Les personnes bénéficiaires des prestations complémentaires familiales (PCFam) cantonales durant l'année scolaire en cours, n'ont pas droit à une réduction. Ces dernières peuvent obtenir le remboursement des factures en les adressant directement au Service des prestations complémentaires (SPC).

HG – Hospice général

Les personnes bénéficiaires de prestations financières de l'Hospice Général doivent s'adresser directement à leur assistant/e sociale qui prendra contact avec le Service des affaires sociales sur la base des attestations de ressources.

Changement de situation

Si votre avis de taxation ne reflète pas la réalité de l'année scolaire en cours suite à une perte d'emploi, séparation/divorce, décès, etc. Nous vous prions de vous adresser directement au Service des affaires sociales.



Coordonnées du parent ou représentant légal

Nom

Prénom

Etat civil

Adresse

Code postal

Localité

Enfant(s) inscrit(s) au restaurant scolaire

Nom	Prénom	Date de naissance	Ecole
1.			
2.			
3.			

Le/la soussigné-e certifie que toutes les données indiquées sont exactes.

Date

Signature parent/
répondant légal

Remarques importantes

- La demande ainsi que les justificatifs sont à envoyer ou à déposer directement au Service des affaires sociales et du logement, qui est à disposition du/des parents qui auraient des questions.
- Les décisions sont rendues dès réception des demandes complètes.
- Les factures en cours sont à payer intégralement jusqu'à l'application du rabais éventuellement obtenu.

Espace réservé au Service des affaires sociales et du logement ↓

Rabais: accordé refusé

Accordé dès le mois de:

Date et signature: